

La création d'entreprise au cœur du développement économique de la Franche-Comté

Le dynamisme économique d'un territoire repose d'abord sur la capacité d'initiative des hommes et des femmes qui y vivent, et ensuite sur la pertinence des outils d'accompagnement de leurs projets. Il est donc important, pour les acteurs de l'accompagnement des créateurs et créatrices d'entreprises, de pouvoir disposer d'informations objectives, fiables et dynamiques tant sur le profil des porteurs de projets que sur leurs attentes, leurs motivations et les problèmes qu'ils rencontrent. La présente étude, réalisée en partenariat avec l'INSEE, a l'ambition d'être utile tant aux Franch-comtois qui ont un projet de création d'entreprise qu'aux collectivités et structures d'accompagnement de la création d'entreprises, à qui il appartient de leur rendre le meilleur service possible, dans l'intérêt de la Franche-Comté.

Conseil régional de Franche-Comté

La nouvelle démographie des entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la définition des créations d'entreprises est modifiée. Elle reprend désormais les concepts européens harmonisés par Eurostat. Une création d'entreprise englobe ainsi trois cas de figure :

- La création de nouveaux moyens de production (nouvelle immatriculation SIRENE) ;
- Le cas où l'entrepreneur reprend une activité après une interruption de plus d'un an (reprise de l'ancien numéro SIREN) ;
- Les reprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans SIRENE).

CRÉER SON ENTREPRISE EN FRANCHE-COMTÉ EN 2006

Entre 2002 et 2006, le nombre de créations d'entreprises augmente de 9,5% par an en Franche-Comté. Cette progression est plus forte qu'en moyenne métropolitaine dans tous les secteurs d'activité. En 2006, un quart des nouveaux créateurs sont des femmes et huit créateurs sur dix ont plus de 30 ans. Le nombre de chômeurs créateurs d'entreprises croît fortement au cours de la période. Les projets de création franch-comtois sont plus coûteux et plus aidés qu'au niveau national. Être indépendant et assurer leur propre emploi sont les deux principaux motifs de création avancés par les nouveaux entrepreneurs.

Une hausse des taux de création d'entreprises en Franche-Comté depuis 2001

En 2006, 3 700 entreprises ont été créées en Franche-Comté (cf. sources et champ de l'étude). Le taux de création, qui rapporte les créations d'entreprises au nombre total d'entreprises, s'établit à 9,5% (10,8% en moyenne métropolitaine). La Franche-Comté se classe au 19^e rang des régions métropolitaines selon cet indicateur, devant la Champagne-Ardenne, le Limousin et l'Auvergne. Cependant, entre 2002 et 2006, grâce à une croissance

Les taux de création d'entreprises en 2006 dans les régions métropolitaines



Source : INSEE - SIRENE
© IGN - INSEE 2008

Le taux de création et l'évolution du nombre de créations d'entreprises : deux mesures complémentaires

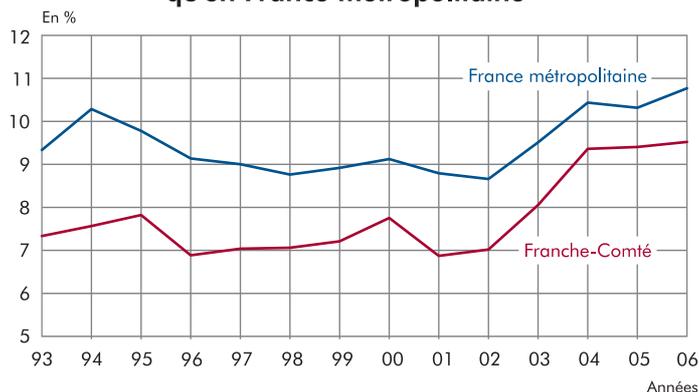
Le taux de création d'entreprises, qui rapporte le nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année, mesure la capacité d'un territoire à renouveler et à élargir son tissu productif. Il fait partie des indicateurs utilisés pour mesurer l'attractivité économique d'un pays, d'une région ou d'une zone d'emploi. Il est à comparer au taux de survie des entreprises qui informe sur les disparitions d'entreprises.

Le suivi de l'évolution du nombre de créations d'entreprises dans l'économie régionale est plus difficile à interpréter. La hausse du nombre de créations d'entreprises peut provenir d'évolutions législatives ou réglementaires ou de la mise en place de dispositifs d'aides au niveau national ou local. L'augmentation du nombre de chômeurs créateurs d'entreprises en est une manifestation. Elle peut également être liée à des départs en retraite d'entrepreneurs conduisant, par exemple, à la vente du fonds de commerce à un nouvel entrepreneur. L'impact des créations d'entreprises sur l'emploi est, lui aussi, très variable. Ainsi, entre 2002 et 2006, le nombre d'emplois créés par chaque nouvelle entreprise a reculé de plus de 20%, en Franche-Comté comme au niveau national. La progression des créations d'entreprises a surtout concerné des petites entreprises, une des motivations des créateurs étant d'assurer leur propre emploi.

annuelle moyenne plus forte du nombre de créations en Franche-Comté qu'en France métropolitaine (+9,5% contre +7,4%), le renouvellement du parc productif de la région tend à se rapprocher du niveau national (1). La mise en place de mesures en faveur de la création, comme la loi pour l'initiative économique (dite loi Dutreil) en août 2003, a pu faciliter cette forte croissance, en Franche-Comté comme dans les autres régions métropolitaines. Au cours de cette période, tous

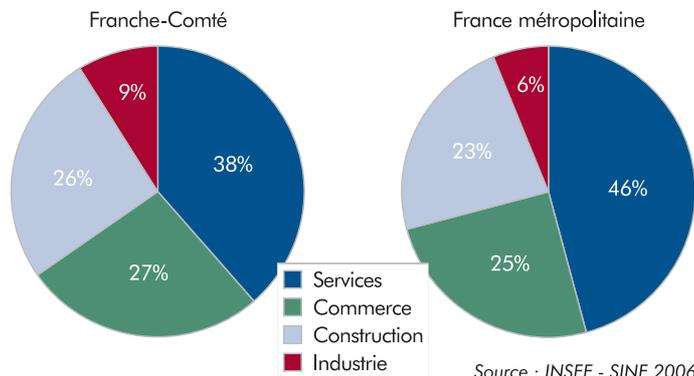
les départements francs-comtois connaissent une évolution annuelle plus favorable qu'en France métropolitaine : de +8,6% dans le Doubs à +11,0% en Haute-Saône. Entre 2002 et 2006, la hausse annuelle du nombre de créations est plus importante en Franche-Comté qu'en moyenne nationale dans tous les secteurs d'activité, à l'exception des industries agro-alimentaires et du transport. Cependant, cette augmentation varie fortement selon les secteurs d'activité. Elle est

Des taux de création d'entreprises qui augmentent plus vite en Franche-Comté qu'en France métropolitaine



Source : INSEE, SIRENE et REE

Au premier semestre 2006, moins de créations dans le tertiaire en Franche-Comté qu'en France métropolitaine



deux fois et demi plus forte dans la construction (+12,4% par an) que dans l'industrie (+4,7%). Le tertiaire (services marchands et commerce) se situe en position intermédiaire (+9,3% par an). Dans les services, la hausse des créations a été forte dans les activités immobilières (+18,0% par an) et les services aux entreprises (+9,8%). En revanche, les créations sont restées stables dans les transports. Bien qu'entre 2002 et 2006 le rythme des créations dans le tertiaire soit plus élevé en Franche-Comté qu'en moyenne nationale, il ne permet toutefois pas à ce secteur de rattraper le niveau national. La part des activités de services et de commerce dans le tissu productif franc-comtois reste en effet inférieure à la moyenne française (respectivement 71 et 77% en 2006).

Selon l'enquête SINE (système d'information sur les nouvelles entreprises ; cf. sources de l'étude), 1 400 entreprises ont été créées au 1^{er} semestre 2006 en Franche-Comté.

Parmi ces nouvelles unités, 38% ont une activité dans les services (46% au niveau national). Tous les autres secteurs sont surreprésentés au sein des créations régionales.

Les nouveaux créateurs : 25% sont des femmes, 80% ont plus de 30 ans et 30% sont diplômés du supérieur

Au 1^{er} semestre 2006 comme quatre ans plus tôt, près des trois quarts des nouvelles entreprises franc-comtoises ont été créés par des hommes, alors que ces derniers représentent 54% des actifs régionaux. Cette surreprésentation masculine est observée dans toutes les régions françaises. Les femmes créent cependant plus d'entreprises que les hommes dans certaines activités tertiaires où la main-d'œuvre est déjà très féminisée. Elles sont ainsi majoritaires dans les domaines liés à l'éducation, la santé

(1) En 2007, le nombre de créations d'entreprises progresse de 15,9% en Franche-Comté, contre +12,5% en moyenne métropolitaine. Avec un taux de création de 10,1%, la Franche-Comté se classe au 15^e rang des régions métropolitaines.

et l'action sociale (57% des créateurs) et dans les services aux particuliers ⁽²⁾ (52%). À l'opposé, les hommes sont surreprésentés dans la construction où ils créent 94% des nouvelles entreprises, essentiellement artisanales. En 2006, le créateur franc-comtois est âgé en moyenne de 38 ans et demi comme au niveau national. Cet âge moyen varie assez peu d'un secteur d'activité à l'autre même s'il est légèrement plus élevé dans l'industrie (40 ans) et plus bas dans la construction (37 ans). Créer son entreprise aux âges extrêmes est peu fréquent puisqu'un créateur sur cinq a moins de 30 ans et 15% des nouveaux entrepreneurs ont 50 ans ou

plus. Ces deux catégories d'âge sont ainsi sous représentées comparativement à leurs poids respectifs au sein de la population active. Près de la moitié des créateurs ayant 50 ans ou plus mettent en place leurs projets dans les services notamment ceux destinés aux entreprises (activités comptables, de nettoyage, conseils pour la gestion, études techniques, publicitaires...). Les jeunes créateurs se tournent davantage vers la construction et les services pour lancer leurs projets et se distinguent, comme dans l'ensemble de la population, par un niveau de diplôme plus élevé.

En Franche-Comté, 30% des nouveaux dirigeants d'en-

treprise sont diplômés de l'enseignement supérieur en 2006 contre 26% quatre ans plus tôt. Cette augmentation n'est pas propre aux créateurs francs-comtois puisque, selon les dernières enquêtes annuelles de recensement, l'ensemble de la population régionale est concerné par la progression du niveau d'étude. Toutefois, malgré cette hausse, la part des diplômés post-baccalauréat parmi les nouveaux entrepreneurs francs-comtois reste plus faible qu'au niveau national y compris hors Île-de-France. Le Doubs se rapproche de la moyenne française grâce notamment à la zone d'emploi de Besançon où 40% des créateurs sont diplômés du

supérieur. En Franche-Comté, les titulaires d'un CAP/BEP représentent 29% des nouveaux entrepreneurs (32% en 2002). Enfin, la proportion de chefs d'entreprises non diplômés diminue légèrement, passant de 17 à 15% entre 2002 et 2006. Elle reste cependant supérieure à la moyenne française (13% en 2006). La Haute-Saône est le département franc-comtois où cette part est la plus élevée.

41% des créateurs étaient au chômage avant de monter leur projet et 55% des nouveaux chefs d'entreprises ont déjà été employés ou ouvriers

Le portrait des créateurs d'entreprises au 1^{er} semestre 2006

| | Franche-Comté | | France métropolitaine | |
|--|---------------------|----------|-----------------------|----------|
| | Nombre de créateurs | Part (%) | Nombre de créateurs | Part (%) |
| Sexe | | | | |
| Hommes | 1 033 | 74 | 77 594 | 72 |
| Femmes | 365 | 26 | 30 926 | 28 |
| Âge | | | | |
| Moins de 30 ans | 293 | 21 | 23 331 | 21 |
| 30-49 ans | 890 | 64 | 68 127 | 63 |
| 50 ans et plus | 215 | 15 | 17 062 | 16 |
| Diplôme le plus élevé | | | | |
| CEP, BEPC, Brevet des collèges... | 104 | 7 | 8 131 | 7 |
| CAP/BEP | 411 | 29 | 27 444 | 25 |
| Baccalauréats général, technique et professionnel | 263 | 19 | 18 480 | 17 |
| Diplômes du supérieur | 414 | 30 | 40 252 | 37 |
| Aucun diplôme | 206 | 15 | 14 213 | 13 |
| Situation avant la création | | | | |
| En activité (salariés, chefs d'entreprise, indépendants...) | 686 | 49 | 52 265 | 48 |
| Au chômage | 578 | 41 | 43 966 | 41 |
| Sans activité professionnelle (étudiants, retraités...) | 134 | 10 | 12 289 | 11 |
| Profession et catégorie socioprofessionnelle antérieures du salarié | | | | |
| Ouvriers | 262 | 20 | 17 928 | 18 |
| Employés | 444 | 35 | 33 420 | 34 |
| Professions intermédiaires (techniciens, agents de maîtrise...) | 282 | 22 | 18 689 | 19 |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 296 | 23 | 28 384 | 29 |

Source : INSEE - SINE 2006

En 2006, qu'ils soient hommes ou femmes, 41% des nouveaux chefs d'entreprises étaient au chômage ⁽³⁾ avant de mettre en œuvre leur projet, contre près d'un tiers en 2002. Cette proportion est identique au niveau national mais varie au sein de la région. En effet, les chômeurs créateurs sont, proportionnellement, moins nombreux dans le Territoire de Belfort (36%) qu'en Haute-Saône (46%). À l'échelon régional, dans quatre cas sur dix, le demandeur d'emploi était au chômage depuis un an ou plus. Les chômeurs sont fortement représentés par rapport à leur poids parmi les

(2) Hôtellerie, restauration, services domestiques ou personnels...

(3) Parmi les chômeurs récents, certains ont arrêté leur activité professionnelle afin de préparer leur projet, mais l'enquête SINE ne permet pas d'en connaître le nombre.

Les repreneurs francs-comtois

Au 1^{er} semestre 2006, 214 entreprises franc-comtoises ont été reprises par de nouveaux dirigeants, soit presque autant que quatre années plus tôt. Les transmissions d'activité sont un enjeu important compte tenu du nombre de chefs d'entreprises âgés⁽¹⁾ et de la perspective de leurs départs en retraite. Près des trois quarts des reprises se font dans les services aux particuliers et le commerce. Elles concernent principalement des activités de proximité c'est-à-dire des rachats de cafés-hôtels-restaurants ou de fonds de commerce et artisanaux (commerces de détail alimentaires ou non, salons de coiffure...). La prédominance de ces secteurs tertiaires explique la forte présence de femmes chez les repreneurs : 48% des repreneurs sont des femmes contre 26% des créateurs. Leur part s'est d'ailleurs accrue de six points depuis 2002 et place ainsi la région au 6^e rang national. En moyenne, les repreneurs francs-comtois sont à peine plus âgés que les créateurs (39 ans contre 38,5 ans). Toutefois, l'âge moyen des femmes, qui reprennent une entreprise, s'élève à 41 ans contre 37 ans pour les hommes dans la même situation.

En Franche-Comté comme en France métropolitaine, les repreneurs sont moins souvent diplômés de l'enseignement supérieur que les créateurs (19 contre 30%). Ils ont en revanche plus fréquemment un diplôme professionnel notamment un CAP-BEP (38 contre 29%). Plus de quatre repreneurs sur dix étaient salariés avant de reprendre la direction d'une entreprise. Dans deux cas sur dix, il s'agit du rachat de l'entreprise de leur dernier employeur. Les reprises d'activités mobilisent des moyens beaucoup plus importants que les créations. Plus de la moitié des repreneurs dépensent au moins 40 000 euros pour financer leurs projets contre 17% des créateurs. Dès lors, la banque est plus souvent sollicitée par les repreneurs : 81% d'entre eux ont recours à un prêt bancaire contre 51% des créateurs. Les repreneurs déclarent moins souvent que les créateurs avoir reçu des aides publiques (respectivement 36 et 51%). Cette situation s'explique parce que soit les repreneurs n'ont pas été suffisamment informés de leur existence, soit ils n'en ont pas fait la demande ou ils ne répondent pas aux critères d'obtention. Ils recourent aussi moins souvent à une structure spécialisée (chambres du commerce, des métiers ou autres). En revanche, ils déclarent recevoir davantage d'appuis et de conseils de leur entourage (conjoint, famille, professionnel...) pour mettre en place de leur projet.

Parmi les entreprises reprises, 68% poursuivent leur activité avec des salariés (29% parmi les créations). La transmission d'une entreprise permet ainsi au départ de maintenir de l'emploi. Mais il s'agit surtout de petites entreprises puisque 42% d'entre elles n'ont qu'un ou deux salariés. Au démarrage, une entreprise reprise au 1^{er} semestre 2006 emploie en moyenne 3,4 personnes contre 1,5 pour les créations.

(1) Cf. Y. SALAMON, Près d'un salarié franc-comtois sur quatre a plus de 50 ans, INSEE Franche-Comté, Info web, juillet 2006, n°19.

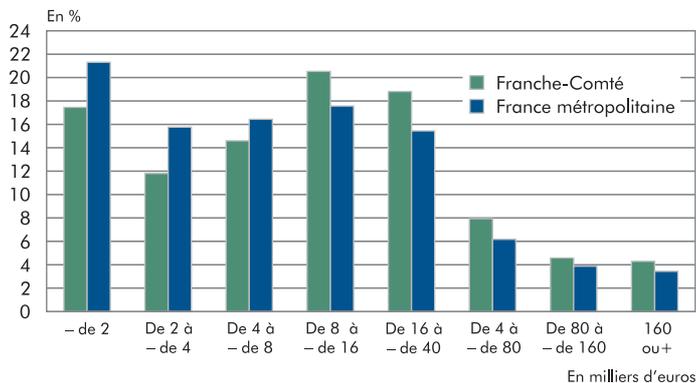
actifs. L'augmentation du taux de chômage régional (+1,1 point entre 2002 et 2006), l'objectif de se sortir d'une situation difficile et les dispositifs d'aides à la création, qui leurs sont plus spécifiquement destinés (ACCRES, EDEN ; cf. définitions), expliquent sans doute la propension des demandeurs d'emploi à créer leurs entreprises.

Au moment de la création, près d'un chef d'entreprise franc-comtois sur deux avait

un emploi, le plus souvent salarié (71% des cas). Parmi ceux qui étaient salariés lors d'un emploi précédent⁽⁴⁾, plus d'un tiers occupait des postes d'employés et deux sur dix étaient ouvriers, soit à peine plus qu'en France métropolitaine. En 2002, les ouvriers étaient, en proportion, beaucoup plus nombreux à créer leurs entreprises (28% des salariés). À l'opposé, la part des anciens cadres supérieurs parmi les

Des projets financièrement plus importants en Franche-Comté

Montant des moyens investis au démarrage de l'entreprise



Source : INSEE - SINE 2006

créateurs augmente entre 2002 et 2006 (respectivement 16 et 23%). Malgré cette hausse, la Franche-Comté reste en deçà de la moyenne nationale (29%) y compris hors Île-de-France.

Les projets francs-comtois sont plus coûteux et plus aidés qu'en moyenne nationale

En 2006 comme quatre ans plus tôt, créer son entreprise (achats de locaux, de matériel, constitution des stocks...) exige des moyens plus élevés en Franche-Comté qu'en moyenne nationale. Les projets les plus importants financièrement (plus de 16 000 euros au démarrage) représentent ainsi 36% des créations franc-comtoises contre 29% en France métropolitaine. Le montant investi est fortement lié au secteur d'activité. Seulement 20% des projets industriels francs-comtois nécessitent moins de 4 000 euros au démarrage contre 38% dans le secteur des services. Mais, quel que soit le secteur d'activité, la mise de fonds reste tou-

jours plus élevée en Franche-Comté.

Les emprunts bancaires et les subventions ou les primes constituent les principales sources de financement des projets. Un créateur sur quatre a mobilisé uniquement des ressources personnelles. Dans ce cas, les projets ont généralement nécessité peu de moyens au démarrage. Plus de la moitié des projets mis en place sans recours à l'emprunt ont demandé moins de 4 000 euros, contre un peu plus du quart pour l'ensemble des créations.

Si les créateurs francs-comtois investissent plus de moyens dans leurs projets que leurs homologues français, ils reçoivent aussi davantage d'aides ou d'exonérations publiques (ACCRES, EDEN, PCE, avances remboursables locales... ; cf. définitions). En 2006, en Franche-Comté, la moitié des nouveaux entrepreneurs ont ainsi bénéficié d'une aide publique contre 45% en France métropolitaine. Comme au niveau national, la part de ces bénéficiaires a fortement

(4) Hormis les anciens chefs d'entreprise salariés.

augmenté, puisqu'elle s'élevait à 37% en 2002. Cette hausse s'explique d'abord par l'augmentation du nombre d'anciens chômeurs au sein des créateurs d'entreprises. Ces derniers sont en effet les premiers bénéficiaires d'aides publiques, en particulier de l'ACCRE (aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises) qui exonère l'entreprise de charges sociales pendant un an. Par ailleurs, 81% des anciens demandeurs d'emploi ont perçu une aide publique en 2006, contre 70% en 2002.

En Franche-Comté, créer son entreprise est de moins en moins une démarche

solitaire. En effet, alors qu'en 2002, 52% des entrepreneurs francs-comtois ont créé seuls leurs entreprises, ils ne sont plus que 31% en 2006. Pour mettre en place leur projet, les créateurs sont de plus en plus nombreux à recevoir les conseils de structures d'appui ⁽⁵⁾ (35% d'entre eux en 2006 contre 13% en 2002). Parmi les nouveaux entrepreneurs, 49% des anciens chômeurs et 43% des artisans ont bénéficié du soutien d'un organisme spécifique. La part des projets soutenus est plus élevée dans l'industrie (46%) et plus faible dans le commerce (29%). Le soutien d'une structure dédiée à la création

d'entreprises est plus marqué en Haute-Saône (42%) que dans les autres départements de la région. Dans le Territoire de Belfort, seulement 28% des projets ont reçu un tel appui.

Être indépendant et assurer son propre emploi

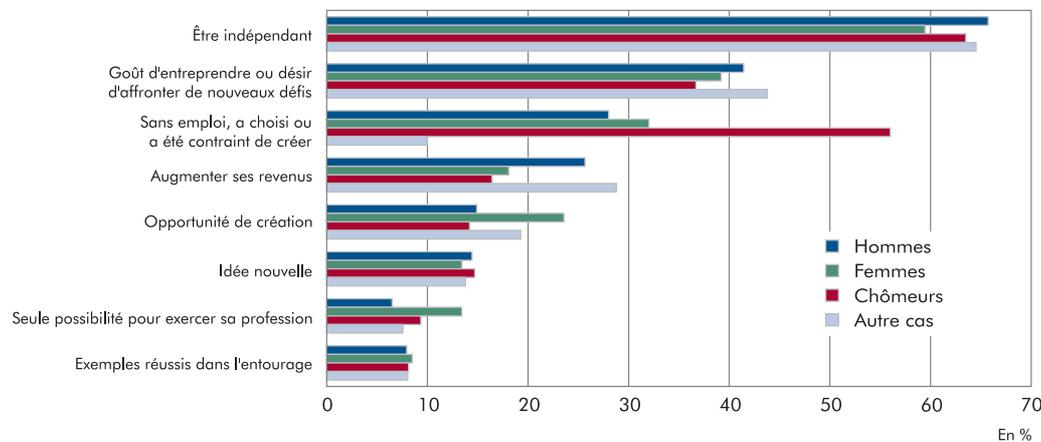
Quel que soit le profil du créateur, la création d'entreprises répond d'abord à un désir d'indépendance. Cette motivation est d'autant plus forte que le créateur est jeune : 73% des moins de 30 ans la citent contre 43% des 50 ans et plus. Le deuxième motif de création le plus

souvent mentionné est le goût d'entreprendre, excepté chez les anciens chômeurs. Être sans emploi influence en effet la décision de créer son entreprise. C'est pourquoi près d'un chômeur créateur sur deux est devenu chef d'entreprise, par choix ou par contrainte, afin de sortir du chômage. Cette raison est d'autant plus évoquée que le demandeur d'emploi est âgé ou au chômage depuis plus d'un an. Quant à la perspective d'augmenter ses revenus, elle séduit davantage les hommes, les jeunes et les entrepreneurs qui étaient en activité avant de monter leur projet.

En 2006, qu'elles qu'aient été leurs motivations de départ, les deux tiers des nouveaux dirigeants d'entreprises ont pour objectif principal d'assurer leur propre emploi, soit près de dix points de plus qu'en 2002. Le fait qu'une plus grande partie des créateurs soient d'anciens chômeurs explique probablement l'importance croissante accordée à cet objectif. En effet, 73% des chômeurs créateurs francs-comtois affichent cet objectif contre 58% des autres créateurs. Le désir d'investir dans son entreprise croît avec le montant du capital de départ, alors que la proportion de ceux souhaitant embaucher dépend peu des moyens investis lors de la création. Les ambitions varient également en fonction de l'expérience du

Créer son entreprise répond d'abord à un désir d'indépendance

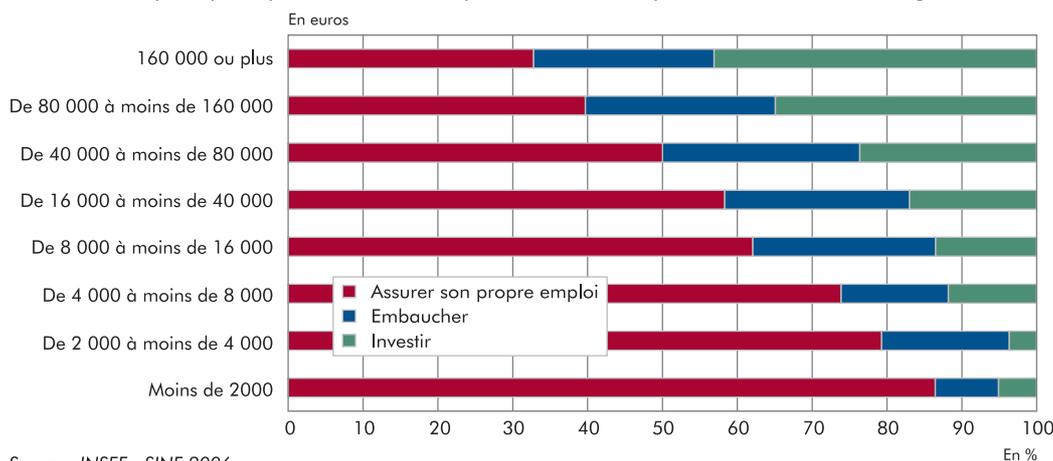
Les raisons qui ont poussé les entrepreneurs francs-comtois à créer leur entreprise



Source : INSEE - SINE 2006

La volonté d'investir grandit avec l'importance du projet

Objectif principal du chef d'entreprise selon les moyens investis au démarrage



Source : INSEE - SINE 2006

(5) Chambres de commerce et d'industrie, chambres des métiers et de l'artisanat, Agence pour la création d'entreprises (APCE) ou toute autre structure d'appui.

chef d'entreprise en matière de création : 69% de ceux qui créent pour la première fois ont pour objectif principal d'assurer leur propre emploi contre 47% de ceux qui ont déjà créé au moins deux entreprises auparavant. Enfin, quand ils évoquent l'avenir de leur entreprise, 58% des créateurs francs-comtois pensent la développer à court terme. Les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes à afficher cet objectif (59% contre 55%). Dans un tiers des cas, ce développement devrait se faire par de nouvelles embauches de personnel. Les entrepreneurs jurassiens apparaissent comme les plus ambitieux : 63% d'entre eux pensent développer leur affaire à court terme.

Sept nouvelles entreprises sur dix créent un seul emploi

Au moment de leurs créations, 71% des entreprises franc-comtoises créent un seul emploi, celui du créateur alors qu'en 2002, elles étaient 61%. En 2006, chaque entreprise se crée ainsi en moyenne avec 1,5 emploi contre 1,9 en 2002. La Franche-Comté ne se distingue pas du niveau national.

Au moment de l'enquête (4^e trimestre 2006), soit après quelques mois d'activité, 8% des nouvelles entreprises ont embauché du personnel, ce qui porte le nombre moyen

d'emploi à 1,7 par unité. Les secteurs les plus dynamiques sont la construction et l'industrie. Ils regroupent 53% des entreprises ayant embauché entre le démarrage et le jour de l'enquête alors que ces deux secteurs ne représentent que 35% des créations. Les zones d'emploi de Belfort et de Saint-Claude comptent proportionnellement le plus grand nombre d'entreprises nouvelles ayant embauché depuis le début de leur activité.

Une clientèle essentiellement locale

Parmi les nouvelles entreprises franc-comtoises, 54% ont une clientèle locale ou de proximité, essentiellement des particuliers. Cette proportion atteint 60% pour les artisans. Le type de clientèle dépend du secteur d'activité : 76% des commerces travaillent pour des particuliers contre 47% des entreprises industrielles. Plus d'un quart des nouvelles entreprises exécutent des travaux de sous-traitance : dans un cas sur deux cela représente la principale source du chiffre d'affaires. Ces proportions sont identiques au niveau national. La sous-traitance est largement répandue dans le secteur de la construction (50% des entreprises) et, dans une moindre mesure, dans l'industrie (40%). ■

Audrey MIRALTO
Yannick SALAMON

Le champ d'étude

Le champ d'étude regroupe les entreprises, de toutes tailles, nouvellement créées au premier semestre 2006 et actives au 30 septembre 2006. Les reprises d'activité en sont exclues (sauf s'il y a reprise d'activité après une interruption de plus d'un an ou s'il n'y a pas de continuité de l'entreprise). Toutes les entreprises étudiées appartiennent au champ de l'industrie, du commerce et des services (ICS). Même si ce champ inclut désormais les activités financières, ces dernières ont été exclues afin de permettre les comparaisons avec les données issues de l'enquête SINE de 2002. En 2006, un financement de la Région de Franche-Comté via l'ARDEA, a permis d'enquêter l'ensemble des entreprises créées au premier semestre et non un échantillon comme en 2002.

Les sources d'étude

Les données annuelles sur les créations d'entreprises sont issues du répertoire SIRENE (système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements), géré par l'INSEE. Ce système permet de dénombrer de façon exhaustive les nouvelles entreprises et fournit des informations sur leur identification, leur localisation, leur activité économique ou leur taille. Il informe peu sur le créateur lui-même, la mise en place et la poursuite du projet. C'est pourquoi des enquêtes sont régulièrement réalisées par l'INSEE auprès des nouvelles entreprises au sein du dispositif SINE (système d'information sur les nouvelles entreprises). Elles permettent d'étudier le profil du créateur, les conditions de la création ou de la reprise et d'analyser les difficultés rencontrées, l'impact de la création sur l'emploi et le développement de l'entreprise au cours des premières années de son existence. Le questionnaire est disponible à l'adresse suivante :

http://www.insee.fr/fr/ppp/fichiers_detail/accueil.asp?page=sine2006/fd_ouvert_doc.htm

Définitions

L'ACCRE (aide publique aux chômeurs créateurs d'entreprises) permet au chômeur créant ou reprenant une entreprise de bénéficier d'une exonération des charges sociales pendant un an et, le cas échéant, d'un maintien du revenu pendant les premiers mois de la vie de l'entreprise.

L'EDEN (encouragement au développement d'entreprises nouvelles) est un prêt sans intérêt de l'État, remboursable dans un délai maximum de cinq ans, qui s'adresse aux personnes en difficulté souhaitant créer ou reprendre une entreprise. L'attribution de l'EDEN entraîne une exonération de cotisations sociales et le maintien de revenus sociaux.

Une entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services.

Le PCE (prêt à la création d'entreprises) est un crédit de 2 000 à 7 000 euros sans garantie ni caution personnelle du créateur qui facilite le financement des petits projets.

Pour en savoir plus

INSEE (pôle Démographie des entreprises et des établissements), Créations et créateurs d'entreprises - Première interrogation 2006, profil du créateur, INSEE, INSEE Résultats, février 2008, n°34 Économie.

L. BOUILLON, Entreprises : davantage de chômeurs créateurs d'entreprises en 2007 in L'Année économique et sociale 2007, INSEE Franche-Comté, Dossier, juin 2008, n°20.

P. QUILLERY (INSEE), W. CADET (ARD), Attractivité économique des zones d'emploi : davantage d'atouts pour Belfort et Besançon, INSEE Franche-Comté, L'Essentiel, décembre 2007, n°100.

P. QUILLERY (INSEE), W. CADET (ARD), Attractivité économique : forces et faiblesses de la Franche-Comté, INSEE Franche-Comté, L'Essentiel, septembre 2007, n°98.

V. FABRE, Les créations d'entreprises poursuivent leur hausse en 2006, INSEE, INSEE Première, janvier 2007, n°1120.